DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 23 Novembre 1958

4e CIRCONSCRIPTION : SAINTES - JONZAC

Électrices, Électeurs,

Je n'ai pas attendu pour être Gaulliste l'investure du Général, comme l'ont fait les tenants du système dont plusieurs allèrent même jusqu'à le combattre et qui « ô ironie » sont aujourd'hui ses Ministres.

Ma fidélité au Général de Gaulle date du 18 Juin 1940 et ne s'est jamais relâchée, alors que trop nombreux sont ceux qui l'abandonnèrent.

Je me refuse toutefois à faire de son nom un tremplin électoral et ne m'étendrai pas davantage sur ce point.

Attaché à la terre depuis de très nombreuses années, j'ai passé 20 ans de ma vie à la défense des Paysans, des Travailleurs salariés et indépendants, et ai payé de ma personne dans les conditions que vous connaissez.

La défense d'une juste cause m'a valu d'être déchu quatre fois par le Préfet, de mes fonctions de Maire de Thenac, et quatre fois le Conseil Municipal m'a réélu à l'unanimité; j'avais au préalable été porté à la représentation communale par 88 °/o des électeurs de ma commune.

Je crois, sans prétention aucune, qu'il est bon que ces faits soient portés à la connaissance du corps électoral de la circonscription, tout en lui rappelant le dicton qui assure, parfois à tort, sans doute, « que nul n'est prophète en son pays ».

Si vous m'accordez votre confiance, je vous propose le programme d'action suivant :

Remettre à sa vraie place, c'est-à-dire la première, l'Agriculture de notre pays, et assurer ainsi à la paysannerie sa juste part du revenu national

1° - En rétablissant la parité entre les produits agricoles et industriels sur la base des prix de 1939 d'où découlera, soit une augmentation des premiers, soit une diminution de ces derniers.

2° - En rétablissant la liberté des marchés des céréales et de la viande par la remise à la paysannerie des organismes étatisés régissant ces produits.

3° - Par la mise en sursis de l'application du marché commun dans l'entrée duquel des pouvoirs publics décadents n'ont nullement préparé l'agriculture française.

4° - Par l'égalité entre tous les Français devant les lois sociales, prestations familiales et en particulier pour la retraite vieillesse « à cotisation égale, Retraite égale à âge égal».

5° - Par l'attribution au budget de l'agriculture d'une juste part du budget général pour permettre les investissements, les réfections et améliorations dont le monde rural a le plus pressant besoin.

6° - Par la défense énergique du droit et de l'accès à la propriété privée, par l'application d'une justice digne de ce nom dans le respect de toutes les libertés naturelles qu'un état sur la voie du collectivisme est en train de nous ravir.

Défendre les Travailleurs salariés, en exigeant :

1° - De surseoir à l'application de ce même marché commun afin de leur éviter la déportation à l'étranger par suite du chômage qui ne manquerait pas de s'amplifier dans notre pays.

2° - Une refonte complète de la Sécurité sociale qui permettra une garantie convenable et similaire à celle obtenue dans d'autres pays européens, avec seulement 20 % de charge sur les salaires, ce qui entrainera une augmentation de ceux-ci de 25 % sans aucune répercussion sur le coût de la vie.

3° - La suppression des abattements de zônes et la revision de l'éventail des salaires avec fixation d'un indice qui pourrait raisonnablement être fixé entre 5 et 10 et comportant un salaire minimum interprofessionnel garanti de 40.000 fr. par mois ; l'éventail actuel se situant entre 30 et 40.

4° - La dissolution des syndicats existants qui sont tous politisés et leur remplacement par un syndicat unique à l'abri de toutes influences extérieures par le renouvellement annuel, obligatoire et statutaire des dirigeants à tous les échelons.

Défendre les Travailleurs Indépendants

1° - Par une profonde et véritable réforme fiscale impliquant l'impôt à la base, le seul ne permettant pas la fraude et supprimant les contrôles.

2° - Par la suppression des subventions gouvernementales en faveur de toutes entreprises commerciales et industrielles privées ou publiques garantissant ainsi l'exercice de la libre concurrence qui ne pourra qu'être profitable à l'ensemble des consommateurs ainsi qu'aux véritables professionnels.

3° - Par l'égalité devant les lois sociales, les prestations familiales et la retraite vieillesse au même titre que tous les autres Français.

Politique Générale

J'affirme que l'Algérie est terre Française et que les richesses cachées de son sol sont indispensables à nos jeunes générations Françaises et Musulmanes pour leur assurer le travail libérateur de toute servitude.

Je proposerai le retour au secteur privé de tous les monopoles et entreprises étatisés ; seul des Français pouvant devenir acquéreurs des actions émises et le produit des fonds recouvrés par l'Etat devant servir exclusivement au paiement de nos dettes extérieures et intérieures.

Je reste un ferme partisan de la liberté de l'enseignement.

Je proposerai la parité pour un travail égal, entre les salaires féminins et masculins.

Je proposerai enfin qu'une attribution suffisante du budget national soit faite en faveur de nos vieux et économiquement faibles.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS, si votre intention est de voter pour un vrai libéral, naturellement hostile à tout collectivisme ou dirigisme, pour la défense de vos biens et de votre travail, pour le maintien de vos libertés, pour la sauvegarde de l'avenir de vos enfants

Votez pour Michel GRENOT

Cultivateur - Exploitant
Maire de THENAC - Père de 4 enfants

Candidat Paysan d'Union pour le Salut National

Remplaçant éventuel :

Georges BÊZIE

Commerçant à Mirambeau
Juge au Tribunal de Commerce de Jonzac
Père de 5 Enfants

IMP. P. MOREAU, SAINTES